

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 562

33 - Gironde

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la préfecture de la Gironde

Ancien titre : FEDERATION INTERASSOCIATIVE DES MUSIQUES ELECTRONIQUES A BORDEAUX

Nouveau titre : **FIMEB.**

Nouvel objet : soutenir, valoriser et compléter l'action d'acteurs associatifs œuvrant pour la promotion des musiques électroniques à bordeaux ; elle se donne pour but d'être un des interlocuteurs privilégiés des acteurs culturels, publics et privés et souhaite remplir un rôle de médiateur vis-à-vis d'eux et du public elle ; en ce sens, elle se réserve la possibilité d'entreprendre une activité événementielle afin de faire connaître ses activités ; l'association entend promouvoir la culture de la musique électronique à bordeaux et de faire reconnaître la ville comme une place forte de cette culture dans le paysage national et international ; de plus l'association a pour objet de : réaliser de missions de conseil et de direction artistique ; faire la promotion et le management artistique exerçant dans le domaine de la musique, des arts audiovisuels et plastiques ; promouvoir de divers artistes à travers les médias numériques (web, blogs, réseaux sociaux, podcasts, etc ;) produire, réaliser, créer, diffuser des productions musicales et/ou culturelles et destinées à tous les publics ; en conformité des dispositions législatives et réglementaires, afin de favoriser la réalisation de son objet social, l'association peut exercer une activité commerciale, fournir toutes prestations de services ou tous produits, susceptibles de se rattacher, directement ou indirectement à cette activité ;

Siège social : 9, rue des Capérans, 33000 Bordeaux.

Date de la déclaration : 17 mars 2021.